

| COMMUNIQUE DES ELUS & APPARENTE.E.S DE LA MAIRIE DU 1ER ARRONDISSEMENT

Lyon, le 08 Janvier 2019

Devant les très graves dysfonctionnements qui affectent la Mairie du 1er arrondissement, le groupe de la Manufacture de la Cité a provoqué une réunion des dix élu.e.s membres de la majorité issue de la liste Lyon Citoyenne et Solidaire.

Cette rencontre a été préparée dès Novembre 2018 par des discussions préalables qui ont dégagé l'objectif suivant :

Le bon fonctionnement de la Mairie du 1er, aux services des habitants et dans le respect des engagements pris en 2014 exige un rapide retour à un fonctionnement normal.

Pour cela, nous avons défendu légitimement les deux points suivants :

- Les élu.e.s membres de la majorité issue d'un accord d'objectifs passé en 2014 au sein du groupe LCS, sont déterminé.e.s à poursuivre le mandat sur ces bases, confirmant ainsi leur appartenance à la majorité de l'arrondissement.

- Redonner du sens aux actions dans l'arrondissement implique que chaque élu.e soit à sa place en fonction de sa délégation et puisse l'exercer de la manière la plus sereine possible.

Le groupe de la Manufacture de la Cité estime que rien ne s'oppose à ces demandes. L'arrondissement, et ses habitants, n'ont pas à être impliqués dans le conflit personnel qui oppose La Maire et certains élu.e.s. Chaque élu pouvoir exercer son mandat en responsabilité.

Et, les membres du groupe de la Manufacture sont parfaitement conscients que les contentieux relationnels ne disparaîtront pas comme par magie. Ils estiment devoir en prendre acte mais considèrent qu'ils sont comptables d'une fin de mandat efficace au service du 1er arrondissement.

[CONTACT] pole-communication@manufacturedelacite.org

[SITE] www.manufacturedelacite.org

[FACEBOOK] [@manufacturedelacite](https://www.facebook.com/manufacturedelacite)

[TWITTER] [@manufacturecite](https://twitter.com/manufacturecite)

Madame le Maire refuse le second point et souhaite introduire un engagement concernant l'usage des réseaux sociaux. Soit une réponse à négative à une demande légitime et une tentative dilatoire incluant un domaine étranger à la vie institutionnelle de l'arrondissement.

Refusant de se trouver dans la situation qui fut celle des élu.e.s qui les ont précédé.e.s dans les mandats antérieurs, le groupe de la Manufacture a décidé de faire appel à l'autorité du Préfet pour entendre le droit. Dans l'attente d'une prise en compte de leurs demandes, les élu.e.s de la Manufacture de la Cité ne prendront pas part aux décisions d'un conseil d'arrondissement dont ils et elles sont *de facto* réduits au rôle de figurants.

Le groupe Manufacture de la Cité comprend 4 adjoint.e.s avec délégation, un conseiller délégué et un conseiller d'arrondissement sans délégation. il fait partie de la majorité. - **Arthur Remy** : 1er adjoint 1er arrondissement, Conseiller Municipal Ville de Lyon // **Corinne Soulanet** : Adjointe 1er arrondissement // **Jean-Pierre Bouchard** : Adjoint 1er arrondissement // **Fatima Berrached** : Adjointe 1er arrondissement // **André Gachet** : Conseiller du 1er arrondissement, Conseiller de la Métropole de Lyon // **Marwan Martelli** : Conseiller du 1er arrondissement

[CONTACT] pole-communication@manufacturedelacite.org

[SITE] www.manufacturedelacite.org

[FACEBOOK] [@manufacturedelacite](https://www.facebook.com/manufacturedelacite)

[TWITTER] [@manufacturecite](https://twitter.com/manufacturecite)